

ROUBAIX

PAS DE POURSUITES

Nous avons à plusieurs reprises parlé de la nomination d'un avocat qui avait été couronné par le jury municipal.

On nous avait dit de s'être livré à des violences sur plusieurs personnes le dimanche de la défection et d'avoir volé une casquette et une ceinture.

Le Journal de Roubaix s'était fait le complice de cette accusation absolument fautive.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le Parquet, après une enquête sérieuse, a décidé, vu l'innocence absolue du citoyen Carpentier, de ne pas le poursuivre.

Nous nous réjouissons de cette solution sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

PAR FIL SPÉCIAL

A la seule menace de prières faites par les lecteurs de la Croix l'ami du bon Dieu, un de nos lecteurs les plus assidus, a soudain fermé ses yeux et le soleil a lui sur Roubaix toute la journée.

L'emploi de service est navré, car il avait préparé ses meilleurs vœux pour la circonstance.

Papa Jéhovah lui a coupé l'herbe sous le pied, et ipso facto, a empêché les bons tisseurs de faire à l'occasion de ces prières pour le bon temps une fructueuse récolte.

« Brave Saint-Antoine, c'est là une bonne occasion perdue ! Faites-nous-la retrouver ! » écrivait-il.

Et le lendemain, rien ne va plus, où allons-nous, Seigneur ! Où allons-nous ?

Cyrano.

LES RETENUS DES TRAVAILLEURS

Julien Delaplace, 49 ans, serrurier chez M. A. J. Grioux, rue Blanche-Maille et demeurant rue Saint-Etienne, a reçu sur la main un coup de marteau qui lui a fait deux plaies contuses aux doigts.

L'incapacité de travail sera de dix jours.

EXPOSITION DES PRIX DE LA ROUBAISIENNE

Le Comité de la Roubaissienne prie les gymnastes qui ont obtenu des prix individuels au concours de Saint-Etienne de bien vouloir les envoyer au plus vite chez M. C. Robart Malin, 6, rue du Moulin, pour y être exposés à sa vitrine pendant quelques jours.

OUVERTURE RUE DE FAVREUIL

Par un arrêté du 25 avril 1898, approuvé par M. le préfet du Nord, en date du 29 mai 1898, le maire de Roubaix a autorisé MM. Cochetoux, Vandamme et les héritiers Honoré à livrer à la circulation publique, une voie partant de la rue de Favreuil et aboutissant au talus du chemin de fer.

CIRCULATION DES VÉLOCIPÈDES

M. le maire de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant, relatif à la circulation des vélocipèdes.

Nous, maire de Roubaix,

Vu la loi du 5 avril 1884, articles 97 et 98;

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 20 février, 15 juin 1897 et 28 avril 1898;

Art. 1er. — La circulation des vélocipèdes est interdite sur les trottoirs ou contre-allées des rues et voies de la ville de Roubaix.

Art. 2. — Les vélocipèdistes, ainsi que les conducteurs des motocycles et voitures automobiles, doivent prendre une allure modérée dans la traversée de la ville, tout particulièrement aux croisements et tournants des rues où leur vitesse ne doit pas dépasser celle d'un homme au pas.

Art. 3. — M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 49 mai 1898.

Le Maire,

Ch. DE CEK, adjoint.

LES RÉGATES D'ARMÉTIÈRES

Le cercle nautique d'Armetières prendra part dimanche prochain aux régates d'Armetières en deux et quatre seniors et en deux et quatre juniors.

Le cercle Trois-Etoiles assistera aux mêmes régates en deux juniors.

Nous souhaitons bonne chance à nos concitoyens.

ENCOMBREMENT DE LA VOIE PUBLIQUE

Hier matin, vers dix heures, une voiture a eu son essieu brisé dans les rails des tramways, rue de la Gare.

Il en est résulté un retard de vingt minutes dans la circulation des tramways.

Aucun accident de personnes à signaler.

AUDITIONS MUSICALES

Dimanche prochain 5 juin et jeudi 9 juin, la « Concordia », harmonie, se fera entendre au Parc Barthelemy et place de la Liberté.

1^{re} partie. — Allegro militaire. — Ouverture du Gard de Nuit. — Coquette, polka pour piano. — Aïda, hymne, marche et danses.

2^e partie. — Fantaisie sur la Traviata, Verdi. — Les Capucins, Fantaisie-Poëtha pour petite clarinette, Pivot. — Flois du Danube, grande valse, Ivanovici.

CHUTE D'UN BÉBÉ

La petite Germaine Cateau, âgée de 5 ans, demeurant rue du Tilleul, 330, a fait une chute dans l'escalier de la demeure de ses parents.

La pauvre petite qui a eu la cuisse gauche toute fracturée, a été transportée à l'Hôtel-Dieu, après avoir reçu les soins de M. le docteur Bernard.

HÉMORRAGIE MORTELLE

Victor Smet, âgé de 45 ans, demeurant rue Smet-Masure, 25, a succombé hier matin à la suite d'une hémorragie interne.

M. le docteur De Gand n'a pu que constater le décès.

Le corps a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISIN

Dimanche prochain, 5 juin, à 40 heures du matin, des épreuves préparatoires au concours sténographique de Lille auront lieu au Café Fourmies, près de la Poste.

Les étrangers au cercle seront admis à y prendre part.

TRIBUNE PUBLIQUE

A propos des Concours de Déclamation du 14 juillet

Monsieur le Rédacteur de l'Égalité.

J'ai recouru à la publicité de votre estimable journal pour l'insertion de ces présentations à propos des concours de déclamation.

La commission du concours ne pourrait-elle pas supprimer du règlement l'article qui limite le nombre de lignes des déclamations, comme cela elle laisserait aux amateurs la liberté d'appréhender les morceaux que leur bon sens, surtout que les meilleurs récits se trouvent ordinairement assez longs.

La Commission ne pourrait-elle pas aussi établir un prix d'honneur entre les premiers prix de la division d'excellence, ce qui permettrait aux membres du jury de proclamer hors concours l'heureux gagnant de ce prix ?

Quant à la distribution des morceaux imposés, j'ose espérer que la municipalité continuera comme elle a fait au 1^{er} Mai, c'est-à-dire, les remettre gratuitement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes sincères salutations.

Georges MASSEZ.

PARTI OUVRIER. — SECTION ROUBAISIENNE

Le Groupe de la Section se réunira le samedi 4 juin à 8 heures et demie du soir au local habituel, 45, rue Archimède, au Beau Bouquet.

Ordre du jour très important.

Le groupe l'Humanité Socialiste se réunira le samedi 4 juin, à 8 h. 1/2 du soir, au siège habituel du groupe.

Ordre du jour. — Retenue des carnets à souches. — Très urgent.

Le groupe socialiste révolutionnaire de l'Entre-Pont, se réunira le samedi 4 juin, à 8 h. 1/2 du soir, chez J.-B. Wilfert, Grand-Rue, 235.

Présence indispensable.

Libre-Pensée et Nidus ni maître

Dimanche 5 juin 1898 à 5 heures 1/2 du soir, assemblée générale chez le citoyen H. Gaudin, rue de l'Alma, 103.

N. B. — La manifestation organisée par le groupe l'Union des Peuples d'Alsace, aura lieu sur la main un coup de marteau qui lui a fait deux plaies contuses aux doigts.

L'incapacité de travail sera de dix jours.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Rappel des concours du dimanche 5 juin 1898.

Fédération Roubaissienne. — Chantilly, 72 ans, chez M. Lesage, angle des rues de la Vierge et boulevard de Saint-Jacques.

Union fédérale. — Chantilly, organisé au siège de la société la cordiale, établie chez M. Desrousseaux, rue du Collège.

Union française. — Chantilly, organisée chez M. Lesage, angle des rues de la Vierge et boulevard de Saint-Jacques.

Fédération du Centre. — Chantilly, organisée chez M. Félix Bonde, angle des rues de Longue-Maison et du Moulin.

Les mises en paniers de ces concours ont lieu aux sièges des sociétés, de trois à sept heures du soir.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX du 3 juin 1898

Naissances.

Jules Dugand, rue du Fresnoy, pour Vainqueur, 3 ans.

Irma Doléon, rue de l'Industrie, 20. — Palmyre Doléon, rue de l'Industrie, 20. — Charles Doléon, rue de l'Industrie, 20. — Clément Doléon, rue de l'Industrie, 20. — Théodore Doléon, rue de l'Industrie, 20. — Édouard Doléon, rue de l'Industrie, 20.

Décès.

Émile Barette, 61 ans, rue du Collège, 103. — Marie Desrousseaux, 52 ans, rue de l'Alma, 103. — Prosper Smet, 57 ans, rue de la Gare, 330. — Joseph Vandamme, 41 ans, rue de la Gare, 330. — Stéphen Smet, 55 ans, rue de la Gare, 330. — Louis Smet, 55 ans, rue de la Gare, 330. — Victor Smet, 55 ans, rue de la Gare, 330.

Conseil municipal de Croix

Hier, vendredi, le Conseil municipal s'est réuni dans la salle de l'Hôtel de ville sous la présidence du citoyen Desbarbieux, maire.

L'appel nominal désigne comme absents les citoyens Tiberghien et Mahieu.

La séance ouverte, Hest donné lecture du procès-verbal de la dernière séance.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Service vicinal. — Il est donné lecture des propositions du service vicinal qui sont approuvées en recettes et en dépenses comme suit :

Budget supplémentaire de 1897 80,55

— primitif de 1898 7,90.

Chemins ruraux. — Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de réception définitive de la fourniture sable en 1897 pour l'entretien des rues et chemins ruraux, s'élevant à 75 fr. 65.

Distribution d'eau potable. — Les procès-verbaux de réception définitive pour les bâtiments du service des eaux sont approuvés, et le Conseil autorise le Receveur municipal à en régler le montant aux entrepreneurs.

Service des Eaux. Changement de tarif. — Le conseil, en présence de l'augmentation des prix du plomb fixe à 57 fr. les cent kilos le taxe à payer à la commune pour les branchements à établir.

Contributions des portes et fenêtres. — Ainsi qu'il en a été fait les années précédentes, le conseil municipal autorise le Conseil à payer la contribution des portes et fenêtres des bâtiments communaux.

Cantines scolaires. — Le Conseil demande au Préfet la dispense d'adjudication publique pour les fournitures de denrées à faire pour les cantines scolaires.

Il charge du contrôle une commission composée des citoyens Halluin, Clarisse, Dubart, Betteus, Sorel, Brisbout.

Affaires Catielle. — Le Conseil donne son adhésion à la convention projetée entre Mlle Catielle et la commune relativement au vieux mur du cimetière.

Enlèvement des bones. — Le Conseil autorise l'Administration à traiter de gré à gré.

Rue du Riez. — L'Administration municipale est chargée de se mettre en rapport avec la ville de Tourcoing et les propriétaires riverains pour la reconnaissance de la rue mitoyenne dite du Riez.

Rue Kléber. — Autorisation est donnée de réaliser l'emprunt nécessaire pour l'agrandissement de l'école de garçons de la rue Kléber.

Chemin numéro 112 de la Makellerie. — Le Conseil accepte les grés provenant des pavés de la route n° 44 et du chemin 412.

LES CITOYENS HALUIN, CLARISSE ET LÉONIER

Les citoyens Haluin, Clarisse et Léonier sont désignés pour faire partie de la commission intercommunale Roubaix-Croix pour l'étude des améliorations à apporter à ce chemin.

Compte de l'Aspic. — Le Conseil décide qu'il convient de connaître la décision du Conseil d'Etat, sur le pouvoir formé contre l'arrêté préfectoral approuvant le budget de 1897, avant de se prononcer sur les comptes de gestion présentés par la commission administrative.

Comptes de fabrication de l'Église. — Le Conseil, n'ayant aucun moyen de s'assurer du bien fondé des opérations qui sont soumises à son examen, passe à l'ordre du jour.

Bureau de bienfaisance. — Crédits. — Il est donné lecture d'une demande formulée par le Bureau de bienfaisance, tendant à faire accorder 2000 francs pour être distribués en argent et 500 fr. pour payer les pensions d'orphelins.

Le Conseil estime qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de la demande précitée, attendu que le Bureau de bienfaisance, qui a dépensé 4000 francs en janvier et février, se refuse au contrôle du Conseil municipal.

Mais le Conseil voulant encore démontrer une fois sa sollicitude pour les malheureux vote un crédit total de 1500 fr. avec affectations ci-après :

1000 fr. pour tenir compte du rattachement du pain.

300 fr. pour pensions d'orphelins.

200 fr. pour vêtements aux orphelins avec cette réserve expresse que ces crédits seront rigoureusement employés pour leur objet.

Nomination d'un membre du bureau de bienfaisance. — Le citoyen Haluin, ayant donné sa démission de membre du bureau de bienfaisance, le Conseil est invité à procéder à son remplacement.

Le scrutin donne le résultat suivant :

1^{er} tour. — 30 bulletins blancs. Sur 23 votants.

2^e tour. — Pas de résultat. 18 bulletins blancs.

3^e tour. — Pas de résultat. Aucun conseiller ne veut accepter d'être membre du bureau de bienfaisance.

Compte administratif et compte de gestion. — Lecture est donnée de ces comptes pour l'exercice 1897, qui se résument comme suit :

Recettes ordinaires 430,917

— extraordinaires 37,087 57

— supplément 9,229 80

Excédent de 1896 73,531 03

— état des recettes 241,466 12

Dépenses ordinaires 16,679 40

— extraordinaires 29,192 51

— supplément 58,299 15

Total des Dépenses 304,571 02

Excédent de 1897 36,856 02

Le conseil adopte à l'unanimité le compte de gestion du maire.

Le citoyen Haluin, président la séance pendant cette délibération.

Budget supplémentaire de 1898. — Le Conseil approuve le budget supplémentaire de 1898 qui s'élevé en recettes et en dépenses à 72,679 fr. 18.

Le citoyen Haluin émet le vœu de voir additionner au budget une somme de 300 fr. pour éclairage de la route nationale pendant la nuit.

Renvoyé aux commissions compétentes.

3^e Distribution postale. — Le Conseil donne acte au citoyen maire de la lecture d'une lettre du Directeur des postes et Télégraphes, en date du 27 mai, par laquelle le Conseil est exaucé en ce qui concerne la 3^e distribution générale.

Des remerciements seront transmis à l'Administration des Postes et Télégraphes.

Porteur de dépêches. — Une demande d'augmentation de traitement est faite pour le porteur de dépêches.

Cette demande ne peut être accueillie, les parties étant liées, pour trois ans par un traité approuvé en haut lieu.

Cependant le conseil se réserve d'examiner plus tard le moyen de satisfaire le porteur de dépêches s'il y a lieu.

Institutrice marée. — Le conseil autorise l'application du tarif des indemnités scolaires en faveur d'une institutrice récemment mariée.

Voiture cellulaire. — M. le Préfet fait revenir cette question sur l'eau par une lettre reçue hier.

Le Conseil déclare s'en référer à son premier vote.

À chacune des questions de l'ordre du jour ci-dessus, le citoyen Brisbout a eu droit de faire des observations plus ou moins intelligentes dont le citoyen maire et le conseil tout entier ont fait bonne justice.

La séance a été levée à 11 heures du soir.

CROIX

Source chantante. — Dimanche 5 juin, chez le citoyen Bettens, conseiller municipal, rue Charles-Quint, 79, grande soirée chantante donnée par les Amis réunis avec le concours de plusieurs artistes distingués.

Arrêt municipal. — Nous, maire de la commune de Croix,

Vu la loi du 5 avril 1884 articles 91, 92 et 97.

Attendu que M. le commissaire de police se trouve en congé temporaire et qu'il y a lieu de pourvoir à cette vacance provisoire,

Arrêtons :

Article 1^{er}. — Les attributions de police seront exercées exclusivement par l'un de nos deux adjoints, durant l'absence momentanée de M. le commissaire de police.

Art. 2. — Toute affaire de police nous sera soumise pour suite à donner, à l'exclusion de toute autre personne n'ayant pas qualité de connaître des faits.

Art. 3. — Expéditions du présent arrêté seront transmises à M. le préfet et à M. le procureur de la République.

Fait à Croix, le 3 juin 1898.

Le Maire,

F. DESBARBIEUX.

ASCQ. — Parti ouvrier. — Réunion des membres le samedi de chaque mois, à 8 h. 1/2 du soir, chez Henri Desnoines, rue Carnot.

Les citoyens qui désirent se faire inscrire à la section peuvent s'y présenter.

EMMERIN. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunit aujourd'hui samedi 4 juin, à 7 h. précises du soir, à la mairie.

Parmi les principales questions à l'ordre du jour figurent les budgets communaux pour 1898 et 1899.

TOURCOING

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PARTI OUVRIER

Le Parti ouvrier de Tourcoing et ses cantons se réunira en assemblée générale demain dimanche à 3 heures, à la coopérative rue de Tournai.

EXTRADÉS

La police belge a remis hier aux autorités françaises la nommée Mevel Marie-Joséphine, 30 ans, née à Monastère-sous-Roclez (Aveyron), poursuivie par le parquet de Boulogne-sur-Mer, pour excitation de mineurs à la débauche.

Marie Mevel sortait de la prison de Liège où elle venait d'accomplir une peine de plusieurs mois de prison.

Les gendarmes français ont remis hier aux autorités belges, le nommé Eugène Letot, 35 ans, capitaine, originaire d'Anvers, Belgique, poursuivi par le parquet de Bruxelles pour escroqueries et vol.

EXPULSÉS

Un convoi comprenant trois expulsés a été conduit hier à la frontière belge.

ACCIDENTS

An peignage de la Tossée, le nommé Alfred Desfontaines, 50 ans, déboureur, demeurant rue d'Éna, a eu le bout d'un doigt écrasé par la chute d'un rouleau de cardes.

Le docteur Delattre a donné des soins.

L'incapacité de travail sera de six semaines environ.

Le nommé Joseph Detercq, 46 ans, homme de peine au service de M. Masquillier, entrepreneur, en déchargeant de la chaux au canal, a reçu sur la tête la chaîne d'une vaine qui a été assez grièvement contusionnée.

Le docteur Vanneville a prescrit un repos de quelques jours.

GRUPE L'HUMANITÉ

Le groupe l'Humanité se réunira demain dimanche, à 3 heures. — Présence indispensable.

GRUPE LA REVANCHE PROLÉTAIRIENNE

Le groupe la Revanche prolétarienne se réunira ce soir, à huit heures, en son local, chez la veuve Decottignies, rue de Moutoux, au Blanc Seau.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Tourcoing se réunira mardi soir à 8 heures pour clore les travaux de la seconde session ordinaire de l'année.

CONCERTS PUBLICS

L'harmonie Tourcoingnoise exécutera demain dimanche à cinq heures du soir sur la Place Thiers, les morceaux suivants :

1. Rosaria, allegro militaire, K.

2. Le Réveil d'un jour de Fête, fantaisie, L. Gavizet.

3. Le Callif de Bagdad, ouverture, Rossini.

4. Marie et Pinaon, polka pour deux pistons, XXX. Solistes : MM. G. Houry et C. Bernard.

5. Le Voyage en Chine, arrangé par Baudouin, Mazis.

Un second concert, dont nous donnons le programme d'autre part, aura lieu ce soir, samedi, à 8 heures, à l'Esplanade.

Le 8^e régiment quittera Lille demain matin pour se diriger vers Dunkerque.

NAUFRAGE SOUTERRAIN

Deux éboueurs qui ont échappé belle sont MM. J.-B. Accou et son fils Pierre, chargés du service des égouts.

Jeuil, vers quatre heures du soir, ils étaient occupés à travailler dans le canal souterrain du boulevard de la Liberté. Le barque dans laquelle ils se trouvaient fut entraînée par un courant, et malgré tous leurs efforts, ils ne purent réussir à l'arrêter.

Un second enchaîné ainsi dans le canal des Héberts, et enfin vint échouer contre une porte de la brasserie Vandamme, rue de la Vignette.

Les deux travailleurs crièrent à l'aide, et l'on dut enfoncer la porte pour leur porter secours.

L'HÔPITAL MILITAIRE

Le ministre de la guerre vient de fixer le nombre des officiers d'administration de réserve et de l'armée territoriale du service des hôpitaux militaires qui seront appelés en 1898.

Seront convoqués à l'hôpital de Lille : six officiers adjoints de 2^e classe de réserve, trois officiers adjoints de 2^e classe de réserve, un de 1^{re} classe et deux de 2^e classe de l'armée territoriale, du 2^e corps d'armée.

CONSEQUENCES DE L'IVRESSE

Hier soir, vers 8 h. 1/2, un nombreux rassemblement de badauds s'était formé rue de la Vignette, où un nommé Julien G... 36 ans, journalier, demeurant dite rue, qui avait beaucoup trop fait Gamberius, bristait sa femme parce qu'elle voulait le faire rentrer à la maison. Un agent de police ayant voulu intervenir, fut à son tour frappé de coups de pied.

Julien G... saura ce que ça coûte de trop boire : il a été conduit à la permanence de police, au violon, et ce matin il sera déféré au parquet pour ivresse publique et rébellion envers un agent.

LE RAFFINEMENT DU GOUT

En créant ses nouveaux Sacons au Musée du Lézard n° 29, préparés avec du muse animal tout à fait pur, Victor Vaisner savait que la clientèle élégante et mondaine trouverait dans ce produit délicieusement parfumé, les qualités de premier ordre qu'elle est en droit d'exiger.

FACULTÉ DES LETTRES

Samedi 4 juin 1898 à 6 heures moins un quart, cours de Russe (première année) de M. Hauman.

ACCIDENT DE VOITURE

Hier matin, à 10 heures, boulevard des Ecoles, le carik a heurté une voiture à bras conduite par le jeune Paul Van Carreghem, serrurier, âgé de 13 ans. Personne n'a été blessé, mais la petite voiture a été brisée.

ECHO DU FESTIVAL

La vieille société chorale Les Lièvres, qui, au festival de Saint-Sauveur, a chanté avec beaucoup de précision les chœurs « Le vin des Gaulois » et les « Soldats de Panst », commence à partir d'aujourd'hui, ses répétitions générales pour les festivals de Fives-St-Maurice et de Dunkerque.

Les chanteurs-amateurs des vieux quartiers de Lille qui désireraient prendre part à ces fêtes, peuvent se faire inscrire au siège de la Société, estaminet Boute-Maison, rue du Marché-aux-Bœufs, 21.

LE NORD

LE QUÉNOY. — Une dizaine de balais miers s'étaient installés sur le territoire du Quénoy.

Le gendarmier les fit camper à proximité de sa caserne et, le lendemain, la correspondance à Englefontaine remit la bande à la brigade de Landreies, qui, à son tour, fit évacuer les bohémien sur d'autres régions.

Ces pauvres bohémien ne peuvent parcourir aucune de nos contrées sans se trouver aux prises avec nos campagnards qui les chassent de village en village.

Il est vrai que, si ce n'est pas au point de vue de la sécurité, c'est tout au moins au point de vue de la santé publique qu'ils sont à craindre.

ANSTANG. — Convocation. — La Société de secours mutuels, l'Union Ouvrière se réunira en assemblée générale le dimanche 5 juin, à 6 heures du soir, au siège habituel, estaminet de la Barrière.

L'ordre du jour étant très important, la présence de tous les membres est indispensable.

Jeu de Boule. — Dimanche prochain, 5 juin, aura lieu chez le citoyen Alfred Leprieux, cabaretier, rue de Tournai, un grand concours de toutes les platines. Les prix consistent en 4 beaux jambons. La mise est fixée à 40 centimes, trois mises 1 franc.

Le ducasse. — C'est dimanche prochain 5 juin qu'a lieu la ducasse de la commune. Nul doute qu'un grand nombre d'étrangers ne viennent égayer les abords de la place ; car un grand nombre de marchands forains ont déjà retenu leur place. Espérons que le temps voudra se mettre de la partie.

MAUBEUGE. — Depuis l'amnistie, une dizaine de déserteurs et d'insoumis se sont rendus aux diverses autorités de la place de Maubeuge. Ils ont été mis en subsistance au 15^e de ligne, en attendant qu'une solution interviene et que leur situation soit régularisée.

DUNKERQUE

BOURBONNE. — Poulx au billard. — Voici les résultats de la grande poule au billard labyrinthique, offerte par la Société « l'Avant-Garde » et consistant en vaisseaux aux armes de la Société.

Ier Albert Jansonne, 2e Ad. Delassus, 3e Louis Dumont, 4e Léon Mangé, 5e G. Bentin, 6e R. Rebbelinck, 7e G. Dupont, 8e Léon Dumez, 9e Alf. Gaugue, 10e R. Malau, 11e L. Roland, 12e Cl. Gaugue.

AU BON MARCHÉ

Par suite d'achats considérables, la pharmacie Leflon délivre la presque totalité des médicaments avec une différence de plus de 100 qqq (cent pour cent) meilleur marché que l'importe quelle pharmacie.

NOTA. — Nous engageons vivement tous nos lecteurs à se rendre compte par eux-mêmes que nulle part on ne vend à des prix aussi exceptionnels qu'à la pharmacie L. LEFLON, 103, Grande-Rue Roubaix.

PRENDRE L'AVIS DE SON MÉDECIN

sur les qualités bienfaisantes de l'Élixir.

VIN DE BANUYLS-TRILLES

Solemnement préparé avec du Vieux Vin de Maubeuge et le meilleur Quinquina, et l'on ne consommait jamais d'autre Apéritif.

Demandez un Banuyls-Trilles dans tous les Cafés et les Bons Étaminets et exigez l'étiquette sur la bouteille.

A NOS LECTEURS

Vous tous qui avez besoin de médicaments, adressez-vous à la PHARMACIE POPULAIRE, 119, Grande-Rue, à Roubaix.

Vous y trouverez de tout et dans des conditions très avantageuses ; près de 50 qqq « cinquante pour cent » meilleur marché qu'ailleurs. La presque totalité des produits pharmaceutiques.

S'il est permis à la pharmacie de faire un rabais si considérable, c'est qu'elle voit sa clientèle augmenter chaque jour ; par réciproque, ces produits ne pourraient être livrés aux mêmes conditions par les maisons concurrentes.

Les produits sont toujours de qualité supérieure, pourquoi ? parce que la matière première est toujours prise chez nos meilleurs droguistes et fournisseurs de Lille et de Paris.

Intilid d'ajouter que le personnel s'attachera comme précédemment à satisfaire la clientèle dans le plus bref délai possible.

BOURSE DE LILLE

du 3 juin

VALEURS	Cours du Jour	On offre	On demande
Aniche	1500	1500	1500
Artois	500	500	500
Bray	3500	3500	3500
Bully	2970	2970	2970
Carlin	1150	1150	1150
Courrières	1150	1150	1150
Douche	985	985	985
Dounges	1380	1380	1380
Escarpelle	300	300	300
Lez 1000	300	300	300
Lévins	860	860	860
Meurchin	980	980	980
Quartiercourt	800	800	800
Vicoigne	1250	1250	1250

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'Égalité

80, Rue de Fives, 80